



CLASSIQUES  
GARNIER

« "L'Imprimeur au lecteur" (1594 à 1623) », *Le Promenoir de Monsieur de Montaigne*, p. 31-32

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5703-6.p.0032](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5703-6.p.0032)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1996. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## L'IMPRIMEUR AU LECTEUR

[Version de 1594 à 1607]

Il y a quelques années que ce livret fut envoyé à feu monseigneur de Montaigne par sa fille d'alliance : dont ayant esté depuis son decès trouvé parmy ses papiers, messieurs ses parens me l'ont fait apporter, pource qu'ils l'ont jugé digne d'estre mis en lumiere, et capable de faire honneur au<sup>1</sup> deffunct : s'il se peut adjouster quelque chose à la gloire d'un si grand et si divin personnage. Voy donc que c'est, Lecteur<sup>2</sup>.

[Version de 1623]

Voicy, Lecteur, une petite histoire que j'ay recouvrée n'agueres, bien qu'elle soit escrite depuis long temps. Ne t'estonne point d'y voir des Auteurs nommés sur l'employ de leurs passages, ny de trouver des vers Latins couchez en une oeuvre de ce genre, ou d'y rencontrer quelque mot rejezté par le nouveau r'affinage de la langue des Courtisans. La Demoiselle qui l'a bastie respond au premier chef ; qu'elle ne s'entend point à couvrir un larcin du titre de bien-seance, comme plusieurs modernes, qui sous ce ridicule pretexte deffendent de nommer les Escrivains en les employant : au second chef ; que s'il n'est rien plus fade que de bannir les vers familiers des matieres familiares, telle qu'est celle cy, s'ils peuvent quadrer : et replique pour le chef troiesme ; qu'elle ne congnoist maistre en la langue que l'usage, et les livres des grands esprits du siecle. L'importance est, à ce qu'elle dit, que son langage et ses discours sont assez foibles pour la convier à se taire, si le sexe n'aymoit à causer. Mais au moins se peut-elle remparer du bouclier d'un loyal marchand, qui se voyant mocqué par quelques nobles ses voisins de la simplesse de ses enfans au prix de la gentillesse

---

1 94 : du

2 99, 07 : personnage. Plus, la mesme ayant fait oster des Essais, l'ancienne Preface qu'elle y avoit mise, je l'ay rengée à la fin de cest oeuvre, pour ne pas la laisser perdre : et j'ay jugé que ce ne seroit pas mal sa place, puis qu'elle est comme le reste de ce petit volume à l'honneur de son pere d'alliance. A Dieu.

des leurs, respondit ; qu'aussi n'avoient ils eu qu'un pere à former leur esprit et discipline, et que les leurs en avoient eu plusieurs<sup>A</sup>. Cela s'appelle, Lecteur, qu'elle ne s'entend point à se parer des plumes d'autrui : et qu'elle est glorieuse jusques à ces termes, de mieux aymer que son ouvrage demeure le plus chetif de nôtre aage, que de le devoir à la suffisance du tiers et du quart, à la mode qui court aujourd'huy trop vulgairement<sup>B</sup>. Adieu.

---

A Nous n'avons pu identifier l'origine de cette anecdote.

B Cf. Montaigne : "Je veux estre riche par moy, non par emprunt" (*Essais*, II, 16, 625 A) et La Boétie à propos de la traduction : "Jayme trop mieux de moymesmes escrire / Quelque escript mien, encore qu'il soit pire." (*Vers françois*, "A Marguerite de Carle, Sur la traduction des plaintes de Bradamant.") Cette idée apparaît dès les premières versions de l'épître dédicatoire, et la métaphore des plumes est un écho de l'exemple de la corneille d'Esope (v. p. 51 et les variantes).